



Le Stalexique

Jan. & Fév. 2019 Volume 34 No. 1

Glissement de terrain—rue Saint-Joseph Les travaux débiteront très bientôt !



Glissement - rue Saint-Joseph, le 15 juin 2017 (Crédit photo :MRC de Maskinongé)

Dans ce numéro :

Mot du maire	2
Informations municipales	3
Informations générales	8
Procès-Verbaux	16
Place aux organismes	18

Après deux ans d'attente, la municipalité pourra entreprendre les travaux de stabilisation du talus situé sur la rue Saint-Joseph. Un long processus fut nécessaire afin de réaliser toutes les études requises (étude faunique, étude hydrologique et géotechnique, etc.) et également pour obtenir les autorisations nécessaires à la réalisation de ce projet.

Afin de rendre facilement l'accès à l'entrepreneur et d'assurer la sécurité des travailleurs, nous désirons également vous informer que nous devons fermer temporairement, pour quelques semaines, le tronçon de la rue Saint-Joseph entre la rue Richard et la rue Jonathan. Ainsi, nous demandons votre collaboration habituelle et nous vous remercions de votre compréhension !

MOT DU MAIRE



Concitoyens, Concitoyennes,

Vous recevrez bientôt votre compte de taxes et je suis fier de vous annoncer que le conseil municipal a adopté un budget qui permet de maintenir le même taux de taxation foncière que l'an passé.

Il s'agit toujours d'un exercice rigoureux et difficile à réaliser puisque les coûts ne cessent d'augmenter et nous voulons toujours maintenir et améliorer le niveau des services qui vous sont offerts. Toutefois, nous avons réussi à le faire sans qu'il y ait des impacts sur la qualité des différents services qui vous sont offerts.

Vous avez peut-être remarqué que depuis déjà quelques années, la municipalité prend **un tournant « vert »** avec la réalisation de certains projets ou différentes petites actions, notamment par la mise en place de certains programmes d'aide financière (toilette à faible débit, couches lavables) et la création d'un écocentre. Nous désirons vous annoncer que ce virage se poursuit par la participation de la municipalité, depuis les 6 derniers mois, au comité « municipalités Carboneutre de la SADC de la MRC de Maskinongé ». Nous désirons en faire encore davantage et également impliquer la population dans ce projet. Nous vous invitons à consulter la page 4 pour les détails.

Au niveau des **loisirs et de la culture**, nous poursuivons le réaménagement du parc pour enfants adjacent à la Place Alexis-Boulangier et nous travaillons à mettre en place également, un petit parc pour enfants au parc riverain Sacacomie. Évidemment devant le succès toujours grandissant de nos diverses activités et votre grande participation, nous poursuivons nos multiples activités (Cabane à sucre des élus, Fête de la famille, Vendredis en folie Desjardins, Fête de Noël, etc.) et vous annonçons également que nous travaillons sur le projet d'aménagement d'un bloc sanitaire répondant davantage aux besoins des activités tenues à la Place Canadel.

Évidemment, du côté des **travaux publics**, plusieurs milliers de dollars seront investis dans certaines infrastructures routières et nous continuons toujours à travailler pour obtenir le maximum d'aides financières disponibles. Dans le prochain journal, nous serons en mesure de vous donner plus de détails concernant ces projets. Nous poursuivons aussi toujours annuellement à effectuer diverses acquisitions pour améliorer notre flotte de véhicules et machineries lourdes. Ces achats représentent souvent de gros investissements mais ceux-ci sont nécessaires afin de rendre le meilleur service possible.

Pour le volet **hygiène du milieu**, nous avons l'obligation par le gouvernement du Québec d'installer des compteurs d'eau afin de connaître la consommation des industries, commerces et institutions et également avoir un échantillonnage représentatif de résidences principales (plus de détails en page 5). Nous désirons également vous informer qu'une première vidange des boues aux étangs devrait avoir lieu en 2019.

Finalement, comme le **150^e anniversaire de la municipalité** arrive à grands pas (en 2021), le conseil municipal a déjà amorcé des démarches afin de créer un comité qui veillera à organiser, à l'aide de vous tous, citoyens, organismes et entreprises, une panoplie d'activités qui permettra de souligner cet anniversaire en grand !

Il s'agit ici d'un bref survol des projets qui seront réalisés au cours de cette année. Nous vous tiendrons au courant lors des prochaines parutions de l'avancement de nos projets.

Votre conseil municipal a à cœur de soutenir et représenter les intérêts des citoyens avec diligence, efficacité et intégrité.



TAXES MUNICIPALES 2019

TAXES FONCIÈRES 2019 :

La taxe foncière a été maintenue au même taux, soit 0.74 \$ par tranche de 100 \$ de la valeur inscrite au rôle d'évaluation de la municipalité pour l'année fiscale 2019.

TAXES SUR LES SERVICES 2019:

Service de la cueillette des ordures ménagères :

- ◆ Tarif résidentiel : 130 \$/unité
- ◆ Tarif saisonnier : 115 \$/unité

Service de l'eau potable (aqueduc) :

- ◆ Tarif de 225 \$/unité

Service des égouts (Entretien du réseau d'égout et du système de traitement des eaux usées) :

- ◆ Le taux est de 230 \$

ENVOI DU COMPTE DE TAXES

Votre compte de taxes vous parviendra à la fin du mois de février. Tout compte de taxes municipales doit être payé en un versement unique. Toutefois, lorsque le total du compte de taxes municipales (taxes foncières et compensation pour ser-

vices municipaux) est égal ou supérieur à trois cents dollars (300.00\$), celui-ci peut être payé, au choix du débiteur, en un versement unique, ou en trois versements égaux. Les contribuables qui reçoivent plusieurs comptes de taxes municipales ne peuvent en faire la somme totale pour se prévaloir des dispositions des trois versements égaux. Le versement unique ou le premier versement du total du compte de taxes municipales doit être effectué au plus tard le trentième jour qui suit l'expédition du compte.

Donc, pour bien respecter cette entente et vous éviter des frais d'intérêts et pénalités, bien vouloir effectuer vos versements selon les dates suivantes :

1er versement exigible avant le 31 mars 2019

2e versement exigible avant le 2 juillet 2019

3e versement exigible avant le 1er septembre 2019

N'oubliez pas que vous pouvez toujours vous prévaloir des services en ligne de la plupart des institutions financières pour effectuer vos versements et que nous offrons le service Interac pour carte de débit uniquement.



BUDGET 2019

REVENUS :

Taxes	3 650 332 \$
Paiement tenant lieu de taxes	327 062 \$
Autres revenus de sources locales	335 177 \$
Revenus de transferts	<u>680 604 \$</u>
Total des revenus	<u>4 993 175 \$</u>

DÉPENSES:

Administration générale	828 371 \$
Sécurité publique	509 140 \$
Transport routier	1 568 276 \$
Hygiène du milieu	1 331 287 \$
Santé et Bien-Être	51 887 \$
Aménagement, Urbanisme et Développement	329 633 \$
Loisirs et culture	539 161 \$
Frais de financement	84 707 \$
Autres activités financières et affectations	<u>(249 287) \$</u>
Total des dépenses	<u>4 993 175 \$</u>

SAINT-ALEXIS-DES-MONTS VEUT DEVENIR CARBONEUTRE ?



Depuis déjà près de 6 mois, la municipalité participe aux diverses rencontres du comité « municipalités carboneutres » menées par la SADC de la MRC de Maskinongé et récemment, la municipalité a adhéré au programme des Part

aires dans la protection du climat (PPC). Nous considérons ce programme comme un élément important de notre démarche vers l'atteinte de notre objectif à long terme qui est de devenir carboneutre.

Qu'est-ce que ça signifie devenir carboneutre ?

La carboneutralité signifie de compenser toutes les émissions de gaz à effet de serre (GES) émises par l'élimination à la source de la compensation. Ainsi, pour la municipalité, cela signifie que l'elle-même doit réfléchir et poser des gestes (petits et grands) pour atteindre cet objectif. Également, la collectivité, vous tous citoyens, allez aussi être appelés à poser des gestes pour qu'ensemble nous puissions atteindre l'objectif visé. Ici est, on va se le dire, assez audacieux.

Pourquoi la municipalité désire devenir carboneutre ?

C'est dans un objectif de toujours vouloir repousser ses limites, d'avoir un milieu de vie sain et agréable, de laisser quelque chose aux générations futures et pour lutter contre les changements climatiques que la municipalité désire amorcer un processus de réflexions et d'actions.

Comment la municipalité va procéder et comment peut-on participer ?

Dans un premier temps, nous allons vous tenir au courant des démarches qui seront entreprises par la municipalité. Comme un projet aussi ambitieux ne peut se réaliser seul et comme celui-ci vise à mobiliser et impliquer les citoyens, vous serez évidemment appelés à participer de différentes façons.

Comme première étape de cette démarche, **nous sollicitons votre intérêt à faire parti d'un comité consultatif** qui aura pour mandat d'avoir différentes réflexions sur toute cette démarche, les actions qui peuvent être posées, etc..

VOUS DÉSIREZ :

- ⇒ vous impliquer;
- ⇒ faire connaître vos idées;
- ⇒ contribuer à votre milieu;
- ⇒ échanger avec les autres.

LE COMITÉ CARBONEUTRE EST POUR VOUS !

L'implication demandée est votre participation à quelques réunions (1 réunion aux 5 à 6 semaines d'une durée maximale de 2h30) pour amener des idées et des réflexions sur différents thèmes et c'est ouvert aussi aux représentants d'entreprises ou d'organismes.

Alors, que vous soyez déjà convaincu ou bien que vous vous demandez de quoi il en ressort, si nous avons piqué votre curiosité et que vous désirez vous impliquer au sein de votre municipalité, bien vouloir **communiquer avec la réception au 819-265-2046 #2800 ou par courriel à : info@saint-alexis-monts.ca** et nous laisser vos coordonnées en spécifiant votre intérêt pour faire partie du comité carboneutre !

Vous avez le goût d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de la municipalité?

Vous souhaitez vous impliquer pour dynamiser votre milieu?

Vous aimez le travail d'équipe & vous avez de bonnes idées?

Communiquez avec
Andréanne Renaud
avant le 28 février
pour signifier votre
intérêt!

819-265-2046 #2802

**JOIGNEZ-VOUS AU COMITÉ
FAMILLES-AÎNÉS DE LA MUNICIPALITÉ**



Stratégie québécoise d'économie d'eau potable: La Municipalité devra installer des compteurs d'eau pour se conformer

Pour se conformer aux exigences du [ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire](#) , et ainsi éviter de se voir priver d'aides gouvernementales pour financer ses projets d'infrastructures, la municipalité devra, d'ici le 1^{er} septembre prochain, **procéder à l'installation de compteurs d'eau dans l'ensemble des bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels de son territoire ainsi que dans une soixantaine de résidences.** C'est parce qu'elle n'a pas réussi, comme plusieurs municipalités du Québec et malgré les efforts déployés depuis 2011 à réduire d'au moins 20 % la quantité d'eau distribuée en moyenne par personne que la Municipalité se voit dans l'obligation d'instaurer cette mesure.



Bien que plusieurs éléments restent encore à établir, notamment en ce qui a trait aux technologies choisies, au mode d'installation, à la réglementation, etc. un comité de travail est déjà à l'œuvre pour étudier la question. **On peut par contre avancer dès maintenant que cette nouvelle mesure touchera toutes les industries, les commerces, les institutions et les bâtiments municipaux.** Une chose est certaine, l'installation de ces compteurs d'eau fournira à l'administration municipale une image plus juste de la consommation d'eau potable de ses contribuables.

Saviez-vous que....

Un robinet qui fuit laisse échapper entre 140 et 680 litres d'eau par jour en plus de gaspiller l'eau potable, cette « petite fuite » peut s'avérer onéreuse s'il s'agit d'eau chaude.

Au cours des prochaines semaines, les propriétaires concernés seront informés, par écrit, de la nécessité de procéder à l'installation d'un compteur d'eau dans leur bâtiment.

Un petit rappel à tous !

Nous désirons profiter de l'occasion pour vous **sensibiliser à réduire votre consommation d'eau et de demeurer alerte face aux pertes d'eau potentielles.** De petits gestes comme la vérification de fuites au niveau de vos robinets et toilettes peuvent paraître anodins, mais peuvent permettre d'économiser des quantités d'eau importantes. Également, nous vous rappelons que la municipalité a renouvelé encore une fois cette année son programme de toilette à faible débit (détails en page 14 donc si la situation s'y prête, pourquoi ne pas en profiter !

PROBLÉMATIQUE DE CHATS ERRANTS

Certains d'entres vous nous ont fait part récemment d'une problématique de chats errants présente sur notre territoire comme dans bien d'autres municipalités au Québec.

Afin de limiter cette surpopulation et éviter que ces animaux se retrouvent laissés à eux-mêmes sans les soins appropriés, nous désirons **vous conscientiser** :

- ◆ Avant d'aller chercher un animal de compagnie, assurez-vous que vous serez en mesure d'en prendre soin et de le conserver. Un animal n'est pas un objet que l'on peut abandonner dans la nature... il faut donc bien y réfléchir avant de s'engager !
- ◆ Si vous avez un chat que vous laissez se balader à l'extérieur, il est de votre responsabilité de le faire stériliser pour éviter la surpopulation de chats.



DES NOUVELLES DU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT

Nous vous présentons la valeur des permis de construction émis en 2018

Permis de construction	Nombre	Valeur (\$)
Nouvelles constructions :	27	7 389 000
Bâtiments accessoires:	67	1 087 400
Rénovations :	172	2 448 815
Agrandissements:	13	534 500
Démolitions	8	9 500
Autres (Fosses, eau , etc.)	119	431 950
Valeur totale		11 901 165 \$

La valeur annuelle totale déclarée des travaux, pour l'année 2018 , est la plus élevée des 15 dernières années.

Nous tenons aussi à vous rappeler qu'il est nécessaire de vous procurer un permis auprès du service de l'aménagement et de l'urbanisme avant d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation.

Les tarifs exigés pour l'émission des permis et certificats d'autorisation sont établis comme suit :*

• Construction neuve	50.00\$
• Installation septique	50.00\$
• Captage d'eau	50.00\$
• Agrandissement	30.00\$
• Rénovation	30.00\$
• Bâtiment accessoire	30.00\$
• Démolition	30.00\$
• Piscine	30.00\$
• Vente de garage	10.00\$

* Veuillez prendre note que la tarification complète est établie via le règlement municipal et qu'en cas de discordance entre cette liste et le règlement, ce dernier prévaut.





LE CALENDRIER MUNICIPAL

Fin décembre dernier, votre CALENDRIER MUNICIPAL 2019 vous est parvenu, et selon les commentaires reçus, vous appréciez cet outil de communication et d'information. Cet aide-mémoire, facile à consulter, vous y trouvez certains rappels, relativement aux différents services offerts tout au cours de l'année sur la réglementation en vigueur, les dates et l'horaire de la collecte des matières recyclables et des principaux événements de divertissements culturels et sportifs.

D'où l'importance, que ce calendrier, soit à l'image des gens de chez-nous et qu'on y retrouve des photos prises sur notre territoire et par des gens d'ici.

Vous pouvez ainsi, admirer le talent et les splendeurs de notre beau et grand territoire! Nous tenons d'ailleurs, à remercier, tous ceux et celles qui ont bien voulu y participer en nous présentant des photos qui nous rappellent, saison après saison, la chance de vivre dans un si beau coin de pays!

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet au **www.saint-alexis-des-monts.ca** et avoir accès à la version électronique

de ce calendrier. De plus, il vous est possible de connaître l'actualité de la municipalité, en vous abonnant à notre page Facebook.

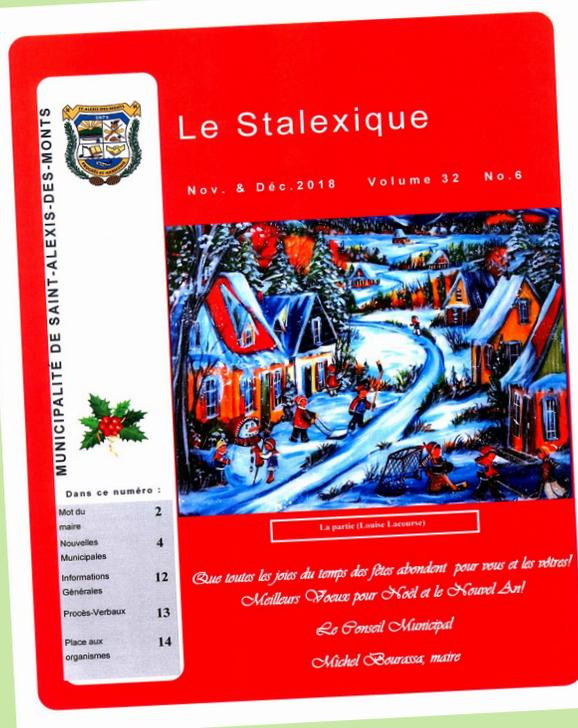
Votre journal municipal « Le Stalexique » en est à sa 33^{ième} année de publication.

En ce 33^e Anniversaire, permettez-nous de souligner que nous avons été une des premières municipalités à produire un journal à publication mensuelle durant plus 25 ans et depuis 8 ans, à publication aux 2 mois, distribué à plus de 2200 exemplaires.

Le Stalexique, par sa forme de communication, nous espérons qu'il continuera de vous sensibiliser à l'importance de la cause municipale.

Il faut se rappeler que l'instigateur du journal a été M. Roger Landry, maire du temps, soit en 1985-1987. Il en fait la première publication en 1986, pendant 2 ans et par la suite, il a confié le mandat à Thérèse E. St-Onge, qui poursuit à en faire la publication depuis 32 ans. Vous pouvez toujours le consulter (en couleurs) sur le site de la municipalité.

www.saint-alexis-des-monts.ca



Informations générales

URGENCE—SERVICES MUNICIPAUX FINS DE SEMAINE

Si un **bris ou urgence** survient les fins de semaine au niveau des services municipaux, il faut composer le **819-996-2049**



LUMIÈRES DE RUES



Vous remarquez qu'une lumière de rue est brûlée, ou toujours allumée ou intermittente, s.v.p. veuillez nous en aviser en téléphonant au secrétariat **819-265-2046**.

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardi: 14h00 à 16h00 et de 18h00 à 20h00

Mercredi: 13h00 à 17h00

Judi: 9h00 à 12h00 et de 18h00 à 20h00

Samedi: 9h30 à 12h00 (midi)

STATIONNEMENT—PÉRIODE HIVERNALE

Nous vous rappelons que depuis le 15 novembre dernier, le règlement concernant le stationnement de nuit dans les rues, est en vigueur et ce, jusqu'au 1er avril 2019

Il est donc interdit de stationner des véhicules dans les rues, entre 23h00 et 7h00. Des amendes seront imposées aux contrevenants.

SERVICE INCENDIE - RAPPEL CONCERNANT LA PRÉVENTION INCENDIE MESSAGE IMPORTANT À TOUS LES PROPRIÉTAIRES

Tel que nous vous en avons informés dans un précédent communiqué, relativement à l'application du schéma des risques et de l'application du règlement # 387-2011, sur la prévention incendie, **les pompiers du service incendie, poursuivrons à faire l'envoi d'un questionnaire à tous les propriétaires, dans chacun des secteurs, que vous devrez compléter et nous retourner dans les plus brefs délais.**

Certains propriétaires l'ont déjà reçu, considérant que les envois se font par ordre alphabétique, par nom du propriétaire. Une fois complété, il est important de nous le faire parvenir avec l'enveloppe préaffranchie, incluse dans votre envoi.

Nous osons espérer que vous en ferez une priorité et que vous nous ferez parvenir votre questionnaire dûment rempli dans les plus brefs délais. **Nous tenons d'ailleurs à remercier tous ceux qui y ont porté une attention immédiate. C'est une façon de nous aider à vous protéger! C'est l'ultime but de votre service incendie!**

En cas d'incendie et pour toute urgence,
composez le 9-1-1

De grande importance: VÉRIFIEZ RÉGULIÈREMENT
LE BON FONCTIONNEMENT DE VOS
AVERTISSEURS DE FUMÉE. POUR VOTRE

NOUVELLE DIRECTIVE POUR LA

DEMANDE D'UN PERMIS DE BRÛLAGE

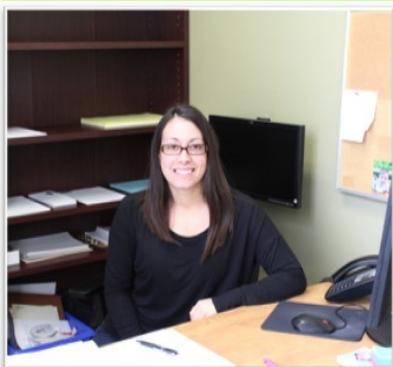
LE PERMIS DE BRÛLAGE EST OBLIGATOIRE EN TOUTE SAISON,
CEPENDANT, AVANT D'ALLUMER IL FAUDRA Y PENSER ET
PRÉVOIR FAIRE VOTRE DEMANDE À L'AVANCE.

NOUVELLES DIRECTIVES QUI DEVRONT ÊTRE RESPECTÉES:

- * **Votre demande devra se faire par un appel téléphonique au directeur du service incendie, avant que ce dernier se rende sur place, vous émettre votre permis de brûlage**
- * **Aucun permis ne sera émis les fins de semaine. Votre demande, devra se faire la semaine. Si non respecté, vous risquez d'être déçu et de ne pas l'obtenir au moment désiré.**
- * **Les demandes doivent se faire directement avec notre directeur du service incendie, M. Raymond Beaudoin 819 996-4039, seule personne autorisée à émettre ce permis.**

Avant de brûler, il faudra bien y penser, maintenant que nous avons l'Écocentre, plusieurs matières pourront y être acheminées. Cette directive s'impose!
Raymond Beaudoin, Directeur Service Incendie.
(819) 996-4039

Bienvenue à Shanie Magny dans l'équipe de l'urbanisme



Native de Saint-Alexis-des-Monts, Shanie a étudié au Cégep de Trois-Rivières en Architecture. Elle a travaillé à Trois-Rivières pendant 5 ans dans un bureau d'ingénieur en environnement, où elle a développé le goût d'en apprendre plus sur l'environnement. Entrée en poste à la municipalité depuis le 4 février dernier, Shanie agira à titre d'inspectrice adjointe à l'urbanisme et à l'environnement. Elle aura comme mandat principal de répondre aux questions des citoyens ainsi que de procéder à l'émission des certificats et des permis.

Bienvenue dans l'équipe!

Une belle visite à Saint-Alexis-des-Monts

Samedi le 19 janvier dernier, la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts a reçu la visite de la Fédération des clubs de motoneige du Québec et pour l'occasion le ministre des Transports, monsieur François Bonnardel était sur place. Malgré le froid intense de la journée, cette rencontre a permis au ministre de faire une balade de motoneige dans les sentiers de Saint-Alexis-des-Monts et d'en voir la beauté. Cela s'est terminé par un dîner à l'Auberge Sacacomie en compagnie du maire et des membres de la fédération.

Photo: Alex Plante- pompier, Michel Bourassa - maire, François Bonnardel - ministre et Raymond Beaudoin - directeur incendie.
En arrière plan, équipement de sauvetage hors-route.



Le Mois Défi Santé, c'est du 1er au 30 avril!



Le Mois Défi Santé débutera bientôt! Trucs, recettes et outils seront offerts dès le 1er avril sur le site www.defisante.ca. Encore une fois cette année, afin de vous aider à développer ou à maintenir vos saines habitudes de vie, la municipalité vous a concocté une programmation d'activités gratuites tout le mois d'avril. N'hésitez pas à y participer. Surveillez la programmation complète sur la page Facebook de la Municipalité.

Le Défi Santé invite tous les Québécois à mettre leur santé en priorité. Concrètement, les participants s'engagent à poser des gestes simples pour...



Bouger
PLUS



GARDER
l'équilibre



Manger
MIEUX

Ce défi vous parle ? Pas besoin d'être un athlète pour le réaliser ! Vous pouvez vous inscrire sur le site www.defisante.ca pour recevoir plusieurs trucs et conseils et participer aux concours afin de gagner une foule de prix !

Bon défi!!!



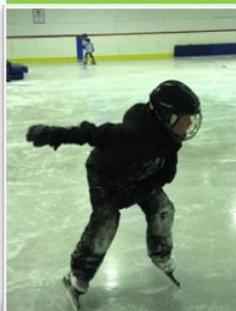
Plaisirs et découvertes lors de la fête d'hiver!



Le 3 février dernier, sous des températures très agréables, a eu lieu la fête d'hiver de la municipalité qui fut une réussite. Près de 400 personnes se sont réunies au lac du village pour venir festoyer et profiter des joies de l'hiver. Une panoplie d'activités étaient proposées, tel que du chien de traîneau avec « Les balades des Lupiots », des combats médiévaux avec « Luma Médiéval », des découvertes animales avec le refuge Cécropia, de la pêche blanche en collaboration avec la SÉPAQ, du patin, de la glissade et même si le vent n'était pas très présent, de l'initiation au cerf-volant avec « Vent d'Ékinox ». Les jeunes ont même pu goûter à des bonbons tombés du ciel !!! Merci à tous les partenaires et les bénévoles impliqués, car sans eux, un événement de cette envergure ne pourrait avoir lieu.



Le patinage de vitesse prend de l'ampleur à Saint-Alexis-des-Monts!



Pour une deuxième année consécutive, grâce à la collaboration de l'URLS de la Mauricie, le patinage de vitesse revient à Saint-Alexis-des-Monts. Des cours d'initiation au patin et d'initiation au patin de vitesse sont offerts au Complexe sportif Aurèle-Plante, et ce depuis le 13 janvier dernier. L'école de patin permet aux enfants d'acquérir les habiletés motrices de base du patin à glace. Lorsque l'enfant est à l'aise sur ses patins, il fait partie du groupe de l'école de patin de vitesse. Ainsi, il pourra apprendre les mouvements spécifiques de ce sport et aller chercher un défi en patinant plus rapidement. Un trentaine d'enfants sont inscrits cette saison.



Les enfants auront aussi l'occasion de participer à une compétition amicale, le 23 février prochain, avec les enfants des autres municipalités participant au projet, soit Yamachiche et St-Barnabé. Toutes les municipalités se retrouveront donc chez nous, afin que les jeunes puissent démontrer leurs apprentissages.



Pour plus d'informations : Mme Isabelle St-Louis coordonnatrice du patinage de vitesse,
Les Flash de la MRC de Maskinongé - 819 690-6070

Un nouveau membre dans l'équipe des loisirs

Bonjour, je m'appelle Maxime Julien-Ouellet, je suis natif de la ville de Baie-Comeau sur la Côte-Nord. J'étudie actuellement à l'UQTR au baccalauréat en loisir, culture et tourisme. J'en suis à ma deuxième année et j'ai la chance de réaliser mon stage, d'une durée de 8 mois, au sein de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts. À l'intérieur de celui-ci, j'aurai comme mandat d'organiser plusieurs activités sportives et culturelles, mais aussi une activité de reconnaissance des bénévoles. Au plaisir de vous rencontrer et de collaborer avec vous dans mes projets. Pour me contacter: 819-265-2046 #2845



LA SEMAINE DE RELÂCHE À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS DU LUNDI 4 AU 8 MARS POUR TOUS

LUNDI : GOLF SUR NEIGE & JEUX DE SOCIÉTÉ

- 10H00 À 12H00 : VENEZ DÉCOUVRIR LE «GOLF SUR NEIGE» SUR LE TERRAIN DU COMPLEXE SPORTIF
- 13H30 À 16H00 : JEUX DE SOCIÉTÉ À LA SALLE COMMUNAUTAIRE, VENEZ ENTRE AMIS, POPCORN GRATUIT



MERCREDI: VENEZ VOIR LES ANIMAUX AVEC ÉDUCAZOO À PARTIR DE 13H30 À LA BIBLIOTHÈQUE

- PRÉSENCE D'ANIMAUX DOMESTIQUES ET EXOTIQUES
- ENCADREMENT SÉCURITAIRE FAIT PAR DES EXPERTS
- INSCRIPTION À LA BIBLIOTHÈQUE 819-265-2046 POSTE 2821
- PLACES LIMITÉES



JEUDI: ACTIVITÉ DE GLISSE À VALLÉE DU PARC DE 8H00 À 16H00

- TRANSPORT EN AUTOBUS FOURNI PAR LA MUNICIPALITÉ
- DÉPART DE L'HÔTEL DE VILLE À 8H00 RETOUR À 16H00
- POSSIBILITÉ DE LOUER UN ÉQUIPEMENT COMPLET POUR 15\$
- PRIX SPÉCIAUX POUR LES 5 ANS ET MOINS
- MINIMUM DE 20 INSCRIPTIONS POUR LA RÉALISATION DE L'ACTIVITÉ



JOURNÉE COMPLETE	6 À 17 ANS	ADULTE
SKI/PLANCHE	20,00\$	30,00\$
TUBE	6,50\$	10,00\$
SKI/PLANCHE ET TUBE	23,00\$	32,00\$

• PRIX AVANT TAXES

**POUR L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS, IL EST TRÈS IMPORTANT DE VOUS
INSCRIRE AVANT LE VENDREDI 22 FÉVRIER**



Pour plus d'informations sur les activités et pour l'inscription contactez Maxime Julien-Ouellet par téléphone au 819-265-2046 Poste 2845



Activités à venir prochainement



Judi
21 février
19h00

Soirée d'information pour des cours d'anglais

Une session de cours d'anglais de tous les jours (pour le travail ou le voyage) débutera sous peu. Une rencontre informative se tiendra à la salle multifonctionnelle de la bibliothèque jeudi le 21 février de 19h à 20h. Pour plus d'information: leclairdaphne@motsetplume.com ou 819-265-2046 #2802.

INFO

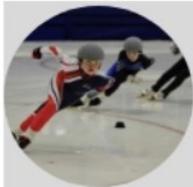


Vendredi
22 février
19h00

Soirée cinéma - Ralph brise l'Internet

Venez entre amis ou en famille à la soirée cinéma afin de voir en primeur le film "Ralph brise l'Internet. Vente de popcorn et de breuvages sur place ! En nouveauté, nous aurons un "bar" à eau pétillante!

5\$



Dimanche
23 février

Compétition amicale de patinage de vitesse

Venez voir les petits et grands démontrer leurs apprentissages en patinage de vitesse. Une compétition amicale aura lieu durant la journée avec les jeunes des autres municipalités participantes au projet soit Yamachiche et St-Barnabé.

GRATUIT



4 au 8
mars

Programmation de la relâche

Plaisirs et découvertes sont au menu pour la semaine de relâche. Que ce soit des activités extérieures ou intérieures, profitez de ce temps d'arrêt pour passer du bon temps en famille. La municipalité vous propose 3 activités dont une sortie à Vallée du Parc. Pour plus d'information: 819-265-2046 #2845

Surveillez la page Facebook de la municipalité ou le sac à dos de vos enfants, car d'autres belles activités sont en cours de préparation pour le mois de mars! Il y aura aussi une nouvelle session de cours ce printemps dont de la gym country et de gym disco!

CABANE À SUCRE DES ÉLUS

DIMANCHE 17 MARS - 13H00

PLACE DES AÎNÉS

(31 RUE SAINT-OLIVIER, SAINT-ALEXIS-DES-MONTS)



**Spectacle de musique traditionnelle avec
Marc Grenier et Michel Bordeleau dès 14h00**



Crédit photo: Louis-Philippe Poulin

MONITEURS DE CAMP DE JOUR RECHERCHÉS

Tu as les qualités suivantes???

Leadership, dynamisme, patience, sens des responsabilités, autonomie, polyvalence, créativité

Tu aimes travailler en équipe?
 Tu as 16 ans et plus?
 Tu sais faire preuve de tact et de diplomatie ?
 Tu aimes jouer dehors ?
 Tu veux t'amuser cet été?

Alors tente ta chance pour faire partie de l'équipe dynamique du camp de jour de la municipalité!

La date limite pour envoyer ton CV est le 15 mars 2019.

Pour informations : 819-265-2046 #2802
 ou arenaud@saint-alexis-des-monts.ca



LA MUNICIPALITÉ RENOUVELLE SON PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR JEUNES SPORTIFS AYANT DÉFRAYÉ DES FRAIS DE NON-RÉSIDENTS

Afin de soutenir les jeunes sportifs de la municipalité, une aide financière sera accordée aux résidents de Saint-Alexis-des-Monts qui sont inscrits à un sport sur le territoire de la MRC de Maskinongé ayant à déboursé un tarif plus élevé (surtaxe de non-résident). Voici les conditions d'admission:

- Être résident de la municipalité et âgé de 17 ans et moins (preuve à l'appui);
- Être inscrit dans un **sport organisé** se pratiquant dans une infrastructure municipale sur le territoire de la MRC de Maskinongé;
- Remboursement de 25% du montant de la surtaxe payé jusqu'à un maximum de 100\$;
- Un seul remboursement par année, par sport pratiqué;
- L'aide financière accordée sera émise directement aux parents ou tuteurs;
- Le remboursement se fait sur présentation d'une preuve d'inscription et de paiement de la surtaxe et la demande doit être effectuée sur le formulaire prévu à cette fin;
- La municipalité se réserve le droit de refuser toute demande si les critères d'admissibilité ne sont pas respectés;
- La municipalité se réserve le droit de révoquer l'aide financière accordée si la personne ne participe plus au sport inscrit. De plus, elle se donne le droit d'assurer un suivi auprès des organismes concernés.



PROGRAMME DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE TOILETTE(S) À FAIBLE DÉBIT

En 2018, ce programme a permis à près d'une trentaine de personnes de bénéficier d'un montant d'argent pour rendre leur toilette plus éco-responsable. Avec un telle popularité, la municipalité a convenu de reconduire ce programme pour l'année 2019.

Description du programme

- Octroyer une subvention de 40 % du prix d'achat avant taxes jusqu'à un maximum de 75 \$ sera remboursé aux propriétaires pour chaque toilette remplacée. (remplacement des toilettes à débit régulier pour des toilettes à faible débit et/ou haute efficacité)
- Un maximum de 3 toilettes par propriétaire par année est autorisé. La subvention s'applique aussi dans le cas d'une nouvelle construction.
- Les résidents qui ne sont pas desservis par le réseau d'aqueduc sont admissibles à la subvention.

Les personnes intéressées par le programme de soutien financier devront:

- Prendre une photo de chaque toilette standard (maximum 2) avant de la remplacer et s'assurer que la photo fournie soit d'au moins 3 x 5 po;
- Signer et dater la photo au verso;
- Remplacer la toilette;
- Fournir une photo de chaque nouvelle toilette installée et s'assurer que la photo fournie soit d'au moins 3 x 5 po;
- Signer et dater la photo au verso;
- Remplir le formulaire de demande et le signer;
- Joindre une copie détaillée de la facture;
- Permettre qu'un représentant de la Ville vérifie sur place la conformité des informations transmises.



Pour l'un ou l'autre de ces programmes, veuillez déposer le formulaire de demande ainsi que les documents au secrétariat de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, aux jours et heures d'ouverture des bureaux. Prendre note que les formulaires des différents programmes sont disponibles à nos bureaux ou sur le site Web de la municipalité.



PROGRAMME DE SUBVENTION POUR L'USAGE DE COUCHES RÉUTILISABLES

Description du programme

- Octroyer une subvention de 50% du coût d'achat (avant taxes) jusqu'à concurrence de cent dollars (100 \$).
- Nombre limité de subvention.
- Ce programme s'applique aux parents d'enfants de moins d'un (1) an, résidents permanents de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts.
- L'achat doit être réalisé auprès d'un commerçant dans l'année en cours du programme.
- Une seule subvention sera accordée par enfant, par famille.

Les personnes intéressées par le programme de soutien financier devront:

- Remplir le formulaire de demande de remboursement
- Joindre les documents suivants au moment de la demande:
 - L'original de la facture d'achat du commerçant comprenant une description des items.
 - Une preuve de résidence récente (copie d'un compte de taxes du parent, copie recto-verso du permis de conduire ou copie d'un compte de services)
 - Une copie d'une preuve de naissance de l'enfant (certificat de naissance).

BIBLIOTHÈQUE

ÉDUCAZOO À LA BIBLIOTHÈQUE — Mercredi 6 mars, 13h30



Pendant la semaine de relâche, les enfants sont invités à venir voir les animaux d'ÉducaZoo. Ils pourront en apprendre davantage sur eux et en toucher plusieurs. L'activité se tiendra le 6 mars à 13h30 à la bibliothèque. Inscrivez-vous rapidement à la bibliothèque, car les places sont limitées. 819-265-2046 poste 2820



INITIATION À LA DÉGUSTATION AVEC L'ACADÉMIE DES RIPAILLEURS

Jeudi 28 mars, 18h30



En mars, venez à l'atelier offert par l'Académie des Ripailleurs. L'atelier aborde dans le détail le fonctionnement de chaque sens. Tout au long de la rencontre, des exercices d'analyse sensorielle sont proposés afin d'amener le participant à percevoir l'éventail de saveurs, de textures et d'arômes de produits gourmands. L'atelier est aussi une (belle) excuse pour découvrir les trésors cachés des meilleurs artisans-producteurs québécois. L'atelier est gratuit! Réservez votre place rapidement, car elles sont limitées!



NOUVEAU À LA BIBLIOTHÈQUE — PRÊT DE JEUX DE SOCIÉTÉ

Vous pouvez maintenant venir emprunter des jeux de société à la bibliothèque tout à fait gratuitement. 14 jeux sont disponibles et le prêt se fait de la même façon qu'un prêt de livre. Il vous suffit d'être abonné à la bibliothèque. Le prêt de jeux est pour 3 semaines (non renouvelable). Venez nous voir!



LISTE DES JEUX DISPONIBLES

7 Wonders	10 ans et +	2 à 7 joueurs	Minivilles	7 ans et +	2 à 4 joueurs
Colt Express	10 ans et +	2 à 6 joueurs	Mahé	7 ans et +	2 à 7 joueurs
Code name images	10 ans et +	2 à 8 joueurs	Cherche et trouve: Italie	7 ans et +	Illimité
Le cercle 2e version	12 ans et +	4 joueurs	Century La route des épices	8 ans et +	2 à 5 joueurs
Les aventuriers du rail Mon premier voyage	6 ans et +	2 à 4 joueurs	Bang! Le jeu des dés	8 ans et +	3 à 8 joueurs
Sushi dice	6 ans et +	2 à 6 joueurs	King of Tokyo	8 ans et +	2 à 6 joueurs
Carcassonne	7 ans et +	2 à 5 joueurs	Kingdomino	8 ans et +	2 à 4 joueurs

Pour plus d'information ou pour vous inscrire aux activités, composez le 819-265-2046 #2821 ou biblio028@reseaubibliocqlm.qc.ca. Visitez aussi notre page Facebook [@bibliotheque.stalexidesmونتs/](https://www.facebook.com/bibliotheque.stalexidesmونتs/)

Extraits des procès-verbaux des séances des mois de novembre et décembre 2018

Extraits - Procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 novembre 2018

ADJUDICATION DE CONTRAT

ATTENDU QU' un appel d'offres pour la fourniture d'un chargeur usagé sur roues la fourniture d'un chargeur usagé sur roues à été publié selon les exigences du Code Municipal;

ATTENDU QUE (3) soumissions ont été reçues;

EN CONSÉQUENCE : Il est unanimement résolu : - d'accorder le contrat d'achat pour la fourniture d'un chargeur usagé sur roues à la Cie Longus Québec, 1374, Ch. Filteau, Lévis (Québec), le plus bas soumissionnaire conforme pour le montant de 144 798 \$ (taxes en sus).

- que cet achat soit affecté au surplus accumulé.

DOSSIER: GLISSEMENT DE TERRAIN – RUE SAINT-JOSEPH MANDAT DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX

Il est unanimement résolu :- de mandater la firme « Englobe » pour effectuer la surveillance de travaux de stabilisation du talus de la rue Saint-Joseph, selon les taux horaires contenus dans le document daté du 3 octobre 2018 et envoyé par M. Patrick Girard, représentant une dépense d'environ 10 000 \$.

DOSSIER : GLISSEMENT DE TERRAIN – RANG DU MOULIN- SERVICES PROFESSIONNELS EN GÉOTECHNIQUE

CONSIDÉRANT QU'il y a eu appel d'offres publics concernant des services professionnels dans ce dossier;

Il est unanimement résolu : - d'octroyer le contrat de services professionnels en géotechnique à la Cie « Englobe » concernant l'étude de stabilisation de talus et de surveillance des travaux dans le dossier du glissement de terrain dans le Rang du Moulin, pour un montant global de 40 153.87 \$ (taxes incluses), tel que décrit dans l'offre de service déposé le 15 octobre 2018.

DOSSIER : SAUVETAGE HORS ROUTE FORMATION – PREMIERS RÉPONDANTS

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de fournir de la formation aux pompiers volontaires pour favoriser l'acquisition de compétence :

Il est unanimement résolu - d'inscrire les pompiers volontaires aux formations de premiers répondants et de secourisme, données par l'entreprise Centre de simulation médicale et tactique de l'Est Inc., de Bécancour, pour le montant total de 6 375. \$ (taxes en sus).

SERVICE DES INCENDIES - FÉLICITATIONS ADRESSÉES AUX POMPIERS VOLONTAIRES

Il y a quelques semaines, a eu lieu une formation de « *pompier 1 et d'officier non-urbain* », ensemble de connaissances théoriques et pratiques. Il a été unanimement résolu :

- que le conseil municipal tient à féliciter tous les pompiers volontaires de notre Service Incendie, qui y ont participé et obtenu

la réussite.

VOIRIE MUNICIPALE TRAVAUX DE RÉFECTION D'ASPHALTAGE

Il est unanimement résolu : - de ratifier et approuver le paiement des dépenses de travaux d'asphaltage exécutés par la Cie Pavage Gravel Inc., de Louiseville, au montant de 22 893.75 \$. (taxes en sus).

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION ST-ALEXIS-DES-MONTS NOMINATION DE REPRÉSENTANTS

Il est unanimement résolu : - Messieurs Michel Bourassa, Jacques Lafrenière et Pierre Bertrand, soient nommés représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'administration de l'Office municipal de St-Alexis-des-Monts, ceci pour un mandat de 3 ans.

FÉLICITATIONS ADRESSÉES À MONSIEUR SIMON ALLAIRE ÉLU DÉPUTÉ PROVINCIAL DE MASKINOGÉ

Suite aux élections provinciales du 1^{er} octobre dernier, a été élu M. Simon Allaire, à titre de député de Maskinongé à l'Assemblée nationale.

C'est pourquoi, il est unanimement résolu, de féliciter M. Allaire pour cette élection et sommes assurés qu'il assumera son rôle pour bien nous représenter à l'Assemblée nationale du Québec.

REMERCIEMENTS ADRESSÉS À MONSIEUR MARC H. PLANTE

Considérant que M. Marc H. Plante, a été notre député et qu'il a toujours su bien nous représenter à l'Assemblée nationale du Québec, pendant ses 4 années à titre de député de Maskinongé, tout en demeurant fidèle et attentif à nos besoins. Il nous faut souligner son engagement et sa loyauté envers son comté et les gens qui l'habitent.

C'est pourquoi : - Il est unanimement résolu, de lui manifester notre très grande reconnaissance, pour son dévouement et son apport important à l'avancement de nos différents projets pour le mieux-être des aleximontois.

Extraits - Procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 décembre 2018

LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ) RENOUE- LEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE 2019

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu le montant de la prime d'assurance pour l'année 2019;

CONSIDÉRANT QUE la prime est jugée très avantageuse pour la municipalité;

Il est unanimement résolu :

- de procéder au renouvellement de la police d'assurance la MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ) pour le montant de 68 677. \$.

ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER – SAISON 2018-2019
SECTEUR : LAC DES PINS ROUGES

Il est unanimement résolu : - d'octroyer le contrat de déneigement du secteur du Lac des Pins-Rouges, au contracteur « Excavation Mi-Max, 1735, rang des Pins-Rouges, Saint-Alexis-des-Monts, pour le montant de 7 000 \$ (taxes en sus).

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)
ADHÉSION 2019

Il est unanimement résolu : - de renouveler l'adhésion avec la Fédération Québécoise des Municipalités, pour la saison 2019, pour le montant de 3 460.35 \$.

VOIRIE MUNICIPALE ACHAT D'UN CAMION 10 ROUES
USAGÉ

Il est unanimement résolu :- d'acheter un camion 10 roues, usagé, de marque Peterbilt, année 2014, model 386 de la Cie Camion Lussicam de Sainte-Julie, pour le montant de 78 000 \$ (taxes en sus);

- que le montant de cet achat soit affecté au fonds de roulement pour un période de 5 ans.

DOSSIER : STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE
D'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, la municipalité doit fournir un rapport annuel;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit également installer +/- 60 compteurs d'eau dans le secteur non résidentiel (montant définitif à établir selon les normes établies) et un échantillon de +/- 60 compteurs d'eau dans le secteur résidentiel (montant définitif à établir selon les normes établies);

CONSIDÉRANT QUE l'installation des compteurs d'eau n'a pas été complétée au 1^{er} septembre 2018, date limite établie par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) depuis 2014.

EN CONSÉQUENCE :

Il est unanimement résolu : - QUE la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, s'engage d'ici le 1^{er} septembre 2019

à :- Prévoir le montant nécessaire pour réaliser les travaux dans le budget municipal; - Transmettre au MAMH un échéancier incluant : a. Soumission de l'appel d'offre
 b. octroi du contrat
 c. Calendrier mensuel d'installation des compteurs

BARRAGE DU LAC SACACOMIE - CENTRE D'EXPERTISE
HYDRIQUE DU QUÉBEC - CEHQ
MANDAT AU SERVICE D'INGÉNIERIE DE LA MRC DE MASKINONGÉ

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les exigences du règlement sur la sécurité des barrages;

EN CONSÉQUENCE :

Il est unanimement résolu :

- que le service d'ingénierie de la MRC de Maskinongé, soit mandaté à réaliser toutes les exigences imposées de la part du ministère concernant le barrage du Lac Sacacomie, selon les tarifs horaires chargés aux municipalités.

SÉCURITÉ CIVILE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE –
VOLET 1

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec, afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Il est proposé par unanimement résolu : - Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500 \$, dans le cadre du **Volet 1** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 5 400 \$ et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 900 \$;

Que la municipalité autorise Madame Sylvie Clément, directrice générale, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient son

SÉCURITÉ CIVILE- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE VOLET 2

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du **Volet 2** du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec, afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres.

Il est unanimement résolu : - Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$ dans le cadre du **Volet 2** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 12 000 \$ et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur au moins 2 000 \$.

PLACE AUX ORGANISMES ET ASSOCIATIONS

NOUVELLES DE L'ÂGE D'OR

Nous en sommes rendus à parler des mois de **FÉVRIER, MARS ET AVRIL 2018**

- **16 Février:** - Souper de la St-Valentin (Traiteur, musique et danse)
- **09 Mars :** - Souper pour les Fêtés (mois de février et mars) Jeux
- **26 Avril:** - **Assemblée Générale 13h30 (Élections)**
- **27 Avril:** - Souper pour les fêtés (mois d'avril et Mai) Jeux
- 18 Mai:** - Fête des Mères et des Pères - Fêtés de Juin et Juillet (musique et danse)

Joignez-vous à nous!

Ginette Guay, présidente

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie Club Optimiste St-Alexis-des-Monts Inc., ayant son siège social au 1070, route 349, Saint-Alexis-des-Monts (Québec) JOK 1V0 demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

Saint-Alexis-des-Monts , le 15 février 2019.



Comité Touristique de Saint-Alexis-des-Monts **Avis de convocation**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Vous êtes conviés à assister à l'Assemblée Générale Annuelle
du Comité Touristique de Saint-Alexis-des-Monts

Date: Jeudi 28 février 2019 à 19h00

Lieu: Bureau d'accueil touristique

Journée portes ouvertes à la maternelle 4 ans

Le vendredi 1^{er} février, une journée portes ouvertes a été organisée afin de faire découvrir la classe de maternelle aux enfants qui auront 4 ans avant le 1^{er} octobre 2019. Nous avons visité l'école et joué aux ateliers dans la classe. Cet avant-midi a permis d'établir un premier contact avec l'école et le fonctionnement de la maternelle 4 ans a été expliqué aux parents.

Pour inscrire votre enfant à la maternelle 4 ans temps plein, il suffit de se rendre à l'école avec le certificat de naissance de l'enfant et une preuve de résidence. Les inscriptions ont débuté le 1^{er} février.

Si votre enfant a 4 ans avant le 1^{er} octobre et que vous avez manqué nos portes ouvertes, contactez la secrétaire de notre école au 819-265-2173 afin de prendre un rendez-vous avec nous. Il nous fera plaisir de vous recevoir à un moment qui vous convient.

Madame Justine et Madame Nancy





SERVICE D'AIDE
EN IMPÔT

PROGRAMME
DES BÉNÉVOLES
DEPUIS 1988



INSCRIPTIONS DÉCLARATIONS D'IMPÔT 2018 SEULEMENT

Le service d'impôt des bénévoles du Centre d'action bénévole de la MRC de Maskinongé vient en aide aux personnes à faibles revenus ne pouvant remplir elles-mêmes leurs déclarations d'impôt. Les critères d'admissibilité sont les suivants :

Notre service s'adresse aux personnes à **faibles revenus** qu'elles soient:

Prestataires d'aide sociale, prestataires de la sécurité de la vieillesse avec supplément de revenu garanti, prestataires d'un régime de retraite, salariés, prestataires d'assurance-emploi ou étudiants (bourses d'études) et ces personnes doivent résider sur **le territoire de la MRC de Maskinongé**.

IMPORTANT

Peu importe la source de vos revenus, ils ne doivent pas dépasser:

Personne seule.....	25 000\$
Couple.....	30 000\$
Personne à charge supplémentaire	2 000\$

S'il y a un revenu d'intérêts, ce dernier ne doit pas dépasser 500\$ annuellement au total.

Pour faciliter l'accès au service, nous serons dans votre municipalité:

Sur rendez-vous, vous pouvez vous présenter pour l'inscription:

LE JEUDI 28 FÉVRIER 2019 DE 13H00 À 15H30

Maison de l'Abondance, 200 Notre-Dame, Saint-Alexis-des-Monts

Les déclarations complétées seront disponibles :

LE JEUDI 28 MARS 2019

de 13 h00 à 15 h 30 : Maison de l'Abondance, 200 Notre-Dame, Saint-Alexis-des-Monts

N.B. Veuillez noter que vous ne recevrez aucun appel du responsable pour vous aviser de la date de remise.

VEUILLEZ NOTER QUE DES FRAIS D'ADMINISTRATION DE 5\$ SONT EXIGÉS ET PAYABLES LORS DE VOTRE INSCRIPTION.

Pour information :

Centre d'action bénévole de la MRC de Maskinongé
624, rue Dalcourt, Louiseville
(819) 228-3224
informtion@cabmaskinonge.org





REMERCIEMENTS

Au nom de la Maison de l'Abondance

Nous sommes une communauté généreuse et nous en avons encore eu la preuve. Lors de la collecte du Noël du pauvre, nous avons ramassé la somme de **2753.84 \$** et nous avons remis un bon d'achat d'épicerie/boucherie à **62 familles**. Nous en sommes très reconnaissants. Grâce à vos dons, les plus démunis et les enfants auront passé un plus beau temps des fêtes!

Nous remercions également la population, les citoyens, car cela commence par vous, qui donnez généreusement pour cette cause, si précieuse à laquelle nous sommes également sensible.

Nous remercions infiniment une fois de plus, tous nos bénévoles, fidèles et de retour à chaque année, marchant de rue en rue, frappant à chaque porte pour amasser vos dons.

Voici les entreprises et commerces de la municipalité qui ont contribué à cette collecte.

Auberge du Lac-à-l'Eau-Claire
Autobus Allard Inc.
Boucherie Mario Deschênes inc.
Caisse Populaire de St-Alexis-des-Monts
Construction Patrice Bélair inc.
Dépanneur Au Centre du Bon Marché inc.
Garage André Plante
Garage D.G.R. inc.
Le Roi de la Patate
Matériaux F.P. inc.
Me. Charles Turner, Notaire
Multi-Menu St-Alexis
Pharmacie Daniel Deschênes
Resto des Monts
Taxi Régional du Nord
Vidéo Loisir St-Alexis

Le Comité du Noël du Pauvre de la Maison de l'Abondance

Nos heures d'ouverture sont du Mardi au Vendredi

De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Au 200, rue Notre-Dame (à proximité du Dépanneur et de la Boucherie Mario Deschênes inc.)



**Maison de Jeunes
Au Bout du Monde**
SAINT-PAULIN SAINT-ALEXIS-DES-MONTS



Regroupement des
**MAISONS
DES JEUNES**
du Québec

MEMBRE OFFICIEL

**MAISON DE JEUNES
AU BOUT DU MONDE**
230 rue Notre-Dame,
Saint-Alexis-des-Monts, J0K 1V0
(819) 265-2020
mdjstalexis@telmilot.net
www.mdjauboutdumonde.com
www.facebook.com/mdjauboutdumonde

Programmation des mois de février (les relations saines) et mars (le langage)

Février est évidemment le mois de la St-Valentin. Nous allons donc aborder les saines relations, particulièrement en couple, et nous aurons une boîte à Courrier du Cœur! C'est aussi la semaine de prévention du suicide, du 3 au 9 février. Nous aurons donc des activités pour promouvoir les rêves, les objectifs de vie, et la motivation.

Nous ferons aussi le tour des classes de 6e année pour leur faire connaître notre organisme.

Le mois de mars est encore loin, mais, à la demande générale, nous irons à un match des Cataractes! Nous profiterons aussi de la semaine de relâche pour organiser une deuxième sortie!

Tabac

Le Conseil Québécois sur le Tabac nous a proposé plusieurs activités de sensibilisation, qui se dérouleront pendant les mois de janvier et février. Surveillez nos horaires sur Facebook!

Janvier : la Santé

Les demandes de nos jeunes, ainsi que les activités proposées par divers organismes, nous ont orientés vers une thématique santé pour ce mois. Nous avons donc eu une activité sur le piercing et le tatouage, sur le tabac, ainsi qu'une activité smoothies qui risque de se répéter suite à sa popularité!

Cuisine-Ados

Des ateliers de cuisine dans nos deux Maisons de Jeunes dans le cadre des prix de la Fondation Desjardins

Atelier gratuit pour les ados!

Plus besoin de s'inscrire!

Besoin d'apporter quelque chose?

Seulement des plats de plastique pour apporter les lunches à la maison!

Les recettes réalisées : Porc à la moutarde, poulet Général Tao, Riz Espagnol, et plus!

Surveillez notre page Facebook (www.facebook.com/mdjauboutdumonde), le profil de Paul-Alexis Dumonde notre animateur virtuel (www.facebook.com/paulalexisdumonde) pour connaître les activités et les changements d'horaire!



Gouvernement du Canada



Centraide



LES CHEVALIERS DE COLOMB de SAINT-ALEXIS-DES-MONTS (CONSEIL 9829)

Dimanche le 6 janvier dernier, les Chevaliers de Colomb de Saint-Alexis-des-Monts ont procédé à leur 12^{ième} remise de Bourses d'études à leurs membres-étudiants, enfants ou petits-enfants de membres en règle. Au total 23 étudiants(es) se sont partagés la somme de 3,025 \$ en bourses, les récipiendaires étaient:



Naomie Allard	Lawrence Dupuis	Kaven B. Massicotte
Anthony Armstrong	Maude Frappier	Megan Thibault
Marian Armstrong	Emmy Goudreau	Megan Plante
Meg Armstrong	Zachary Lafrenière	Jacob Rabouin
Anthony Benoit	Samuel Lambert	Marie-Soleil Robert
Alyson Boisvert	Maude Lefebvre	Amie Trudel-Bélair
Alexandre Clément	William Lefebvre	William Vallières-Pépin
Anthony Dubé	Jordan B. Massicotte	

Depuis son instauration, le programme des Bourses d'études a remis au-delà de 28,000 \$ et ce grâce à ses membres et aux nombreux commanditaires qui sont avec nous à chaque année. Au nom de ces étudiants(es) et au nom de tous nos membres, nous désirons remercier les commanditaires suivants, qui nous ont supportés lors de notre tournoi de golf dont tous les profits ont été remis en bourses d'études:

Auberge du Lac- à- l'eau- claire	Gouvernement du Québec (Marc H. Plante)
Auberge du Lac Blanc	Le Roi de la patate
Autobus Allard Inc.	Les Marchés Tradition - Famille Lemay
Bistro Le Tabarouette	Les services forestiers MCMV
Boucherie 4 Saisons (St-Paulin)	Matériaux FP Inc - BMR
Boucherie Mario Deschênes	Matériaux Goudreau et fils - Home Hardware
Caisse Populaire de Saint-Alexis-des-Monts	Michel Lacoursière
Centre Multi-Service	Multi-menu (St-Alexis des Monts)
Club de l'Age d'Or de St-Alexis-des-Monts	Municipalité de Saint-Alexis des Monts
Dépanneur - Centre du Bon Marché	Notaire Charles Turner
Dépanneur - Vidéo-Loisirs	Paillé Automobile (Berthier)
Festival de la truite mouchetée	Pharmacie Familiprix - Daniel Deschênes
Festival Country de St-Alexis-des-Monts	Place Biermans (Shawinigan)
Garage AD Leblanc	R.D.L. Excavation Enr.
Garage Bernier Crêpeau Chrysler	Rénovation Jeannot Clément
Garage D&L Frappier Inc. (Steve Plante)	Restaurant Élios
Garage DGR	Resto des Monts
Gîte La Brocante Yamachiche	Travaux multiples (St-Alexis des Monts)

Aussi nous désirons vous inviter à notre prochain tournoi de golf qui cette année aura lieu le samedi 13 juillet 2019 au Club de golf de Louiseville. Plus de détails seront fournis prochainement.

Le conseil 9829 de St-Alexis-des-Monts

Chronique environnementale

Se regrouper pour mieux protéger nos lacs

À mesure que se développe le territoire, les plans d'eau sont de plus en plus soumis à des pressions anthropiques pouvant mener à leur vieillissement prématuré. Ce vieillissement, aussi appelé **eutrophisation**, est un phénomène naturel d'enrichissement de l'eau par des éléments nutritifs tels que l'azote, le phosphore et les sédiments menant à une augmentation de la biomasse végétale et algale. L'eutrophisation naturelle d'un plan d'eau se fait normalement sur des centaines ou des milliers d'années selon sa taille et sa forme. Toutefois, ce phénomène peut s'accélérer par l'apport excessif de nutriments si le bassin versant du plan d'eau est soumis à des activités humaines. Ultiment, le vieillissement prématuré du lac mène à des changements au niveau de son écosystème et la prolifération de plantes aquatiques et d'algues peut restreindre les activités récréatives pouvant être y être exercées.

Il est possible de ralentir le vieillissement prématuré des plans d'eau si des actions collectives sont entreprises. Pour faciliter la mise en place d'actions concrètes, les riverains d'un plan d'eau peuvent se regrouper et former une association de lac. Cette forme de regroupement permet aux riverains d'échanger sur les problématiques observées, de s'informer et de participer collectivement à la recherche de solutions. L'association de lac permet également de :

- favoriser le réseautage et faciliter la diffusion d'informations aux riverains;
- favoriser le sentiment d'appartenance envers le lac;
- démontrer une volonté collective et favoriser l'établissement de partenariats avec la Municipalité et les autres organismes;
- créer un espace de dialogue afin de tenir compte de l'opinion de tous les riverains;
- suivre l'état de santé du lac, établir un plan d'action et le mettre en œuvre.



Lac à la Perchaude à Saint-Alexis-des-Monts
Crédit : AAPLP

À Saint-Alexis-des-Monts, il existe actuellement deux associations de lac actives : l'Association des riverains du lac des Pins Rouges et l'Association aleximontoise des propriétaires du lac Lac-à-la-Perchaude.

Pour créer votre association de lac, commencez par réunir le plus grand nombre de riverains autour d'une vision commune. Vous pouvez contacter les administrateurs et bénévoles actifs d'autres associations de lac pour vous orienter dans les différentes étapes administratives. Faites la synthèse des informations disponibles sur l'historique et l'état de santé du lac. Vous pouvez contacter l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup (OBVRLY), qui vous guidera dans la collecte de données et le processus de création d'une association de lac.



Pierre-Marc Constantin est biologiste et coordonnateur de la *Plan directeur de l'eau* à l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY), un organisme à but non lucratif qui promeut la gestion intégrée de l'eau par bassin versant ainsi que la gouvernance participative sur son territoire d'intervention.

Faites-nous part de vos observations ou suggestions!
Tél. 819 498-3033
Courriel: pde@obvrly.ca

Dans le sens de l'eau,



OBV des rivières du Loup et des Yamachiche



Association Aleximontoise des propriétaires du lac à la Perchaude

Une cause à défendre, un lac à secourir, une passion à partager, les raisons de créer une association sont nombreuses.

Suite à un démarchage effectué par Madame Louise Larouche à l'automne 2018 auprès des résidents du Lac-à-la-Perchaude et voyant la nécessité et la faveur de se regrouper pour faire face aux enjeux environnementaux de notre lac, l'action citoyenne était au premier plan.

Ainsi, s'ensuivait une première assemblée constituante à la salle du conseil de St-Alexis-des-Monts le 3 novembre 2018.

Lors de cette assemblée, un grand nombre de résidents y ont assisté. Ils ont pu prendre connaissance de l'ébauche de nos souhaits et de nos désirs collectifs suite à une présentation des enjeux environnementaux d'un lac avec l'aide de gens impliqués dans leurs organismes (O.B.V.R.LY. etc.)

Il a donc été convenu d'y établir les bases d'une association qui a pour mandat de préserver et d'améliorer l'environnement et la qualité de notre lac, d'où il y a eu lieu, lors de cette assemblée, la création d'un conseil d'administration de l'association élu pour un mandat de deux ans.

J'ai le bonheur de vous présenter la création de l'Association Aleximontoise des Propriétaires du Lac-à-la-Perchaude (A.A.P.L.P.)

Le but de notre association est de former un regroupement de propriétaires sensibilisés aux défis environnementaux auxquels nous sommes soumis. Dans cette optique, l'union fait la force et nous devons agir avec intelligence pour préserver notre avenir et celle des générations futures. L'immobilisme n'est pas une option.

J'invite tous les concitoyens à consulter notre page web (aaplp.ca) afin de pouvoir vous partager nos objectifs et nos actions de l'association ainsi que les activités à venir ou les informations utiles sur notre association.

Au nom de notre association et de ses membres, je vous souhaite en ce début d'année 2019, santé, bonheur ainsi que vos réalisations les plus sincères, se concrétisent.

Claude Leclerc, président A.A.P.L.P.



La Clé en éducation populaire, là où apprendre c'est s'accomplir!

**« RETOUR AUX ÉTUDES »
Hiver 2019**

Ateliers offerts :

- Révision et apprentissage des notions en **français** et en **mathématiques** à divers niveaux.
- Ateliers d'**alphabétisation** et de **croissance personnelle**;
- Mise à niveau pour la **poursuite d'études secondaires**;
- Préparation pour le **TENS** (tests d'équivalence de niveau de scolarité du 5e secondaire). *Il est reconnu par la majorité des employeurs et formations professionnelles*;
- Préparation pour le **TDG** (test de développement général). *Accepté dans plusieurs formations professionnelles.*

Cours gratuits / Entrées continues

Pour les personnes âgées de 16 ans et plus de la MRC de Maskinongé Pour information et inscription : **819 228-8071** Accrédité par le MEES depuis 25 an

Éducation
et Enseignement
supérieur

Québec 



10^È édition DU FESTIVAL « JAMBOREE » DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS Au
 complexe sportif aurèle-planté Du 9 au 14 juillet 2019 inclu-
 sivement

DES AIRS D'ACADIE AVEC DU COUNTRY D'ICI!

C'est sur des airs d'Acadie avec du Country d'ici, que nous marquerons ce 10^è anniversaire .
 Nous avons retenus les services d'artistes de renom dans le domaine de la musique country, que ce soit en
 chansons et en musiques diverses, des talents recherchés par les amateurs actuels de la musique country.

Également, il sera accordé une plus longue période de temps pour les amateurs de danse en ligne.

Qui suit, un aperçu seulement de la programmation:

- Mardi 9 juillet (en soirée):** Musique traditionnelle québécoise avec « Les Cuillères à Carreaux »
 8 musiciens sur scène offrant un spectacle enlevant d'humour et de
 pure tradition d'antan.
- Mercredi 10 juillet** En après-midi: Invitation aux amateurs (chanteurs-musiciens) à monter
sur scène accompagnés par « Les Chapeaux Noirs »
En soirée: St-Alexis accueille des musiciens locaux de renom, soit:
 Réjean (Cash) Lemay, Gilles St-Onge, Denis Clément, multi- instrumen-
 tiste.
- Jeudi & vendredi 11 et 12 juillet** En avant-midi: Artistes invités: Sylvie Laflamme, Claudine Langevin,
 Annie Duguay, Gabriel Gobeil, Sonia Robert et le duo Réal & Manon.
- Jeudi 11 juillet (En soirée)** Les 5 grands du country d'ici et leur descendant-héritier, présenteront
leurs meilleurs succès sur disque: Jean-Louis Houle & Patrick Houle,
 Jocelyn Paille & Rosalie Paillé, Réjean & Chantal Massé, Roger & Véroni-
 que Gravel, Viateur Caron & Patricia Caron.
- Vendredi 12 juillet—de l'Acadie** Nul autre que l'acadien, Laurie Leblanc et ses musiciens, auteur- com-
positeur, grand gagnant du « Lauréat-Culture country 2018 » auteur de
 la chanson « Au lac à l'eau Claire de St-Alexis-des-Monts »
 S'ajoutera à cette superbe soirée, une des nôtres, Madeleine Robert,
une fervente de la musique acadienne.
- Suivra le trio de chanteurs « Tritons » qui vous fera danser et chanter
 avec leurs plus belles mélodies « rétro, populaire contemporaine ».
- Samedi 13 juillet** (3) dames du Country de l'heure, dont: Roxanne Bacon, nommée 2013
 à la Voix-TVA, Véronique Labbé animatrice MATV « En route vers
l'Ouest » et pour clore, l'acadienne Annie Blanchard, doublement ga-
 gnante de Félix et nommée à l' Adisque, Star académie, tournée qué-
 bécoise « Qand le Soleil dit bonjour » grande interprète d'Évangéline.
 En après-midi, s'ajoute Lisette Boivin, Karo Laurendeau de l'émission
 « Allez-retour country sur les ondes de MATV, ainsi qu'Hélène Lafrance.
- Dimanche 14 juillet à 10h30** MESSE BLUEGRASS- brunch chantant avec le duo «Jacky & Manon » .
En après-midi, « L'Écho de nos montagnes » présentant de beaux talents
 de chez-nous et de la région.
Qu'on se le dise, 2019 sera un événement mémorable!!!



Récemment les Centres de la petite enfance de notre région ont ajouté au contenu de leurs activités, des ateliers d'initiation à la musique pour les tout-petits. Pour ce faire, la direction a fait appel à madame Sophie Charbonneau, responsable de l'École de musique du Collège Jean-de-Brébeuf. Depuis son arrivée à Saint-Alexis-des-Monts en 2003, elle a mis sur pied l'École de musique "Les Coccinotes" qui offre des cours privés ou de groupe adaptés à tous les âges. Elle était donc tout à fait qualifiée pour ce nouveau défi. Elle créa donc pour ces ateliers tout un monde avec de multiples personnages et marionnettes ainsi que le matériel pédagogique adapté. De plus ce sont de ses anciens élèves, qui après une formation, donneront les ateliers. D'ailleurs plusieurs garderies à St-Alexis-des-Monts vont bénéficier d'ateliers offerts gratuitement, ainsi permettant aux animatrices en formation de roder leurs ateliers.



photo: Stéphanie Lessard, première animatrice portant le nom de Céleste, chez Jacinthe Ringuette au tout premier atelier le 8 février 2019



L'IMPORTANCE DES ATELIERS D'INITIATION À LA MUSIQUE POUR LES TOUT-PETITS

La science tend à démontrer que l'éveil à la musique, mis en œuvre dès le plus jeune âge, contribue de façon considérable au développement d'un enfant. Les tout-petits développent en effet une meilleure maîtrise et une plus grande conscience de soi et du groupe, une habileté et un sens artistique accru, ainsi qu'une meilleure capacité de concentration et de mémorisation. Écouter de la musique permet aussi de discriminer les différents sons et de développer son oreille, tandis qu'apprendre des chansons permet bien sûr de développer le langage et de s'approprier du nouveau vocabulaire. L'éveil musical peut en effet aussi fournir aux enfants des notions de base relatives à différentes disciplines et ainsi mieux les préparer à la rentrée scolaire. Par exemple les mathématiques et la géométrie: «Un tambour, c'est rond, un triangle... triangulaire!»



Pour faire fonctionner cette petite entreprise culturelle de notre région, il va sans dire que cela prend de la créativité, de l'énergie mais aussi des sous. Vous pouvez faire un don à la fondation **Le Trésors des Coccinotes** - letresordescoccinotes.org. Cet argent servira à l'achat et l'entretien des instruments de musique ainsi qu'à la préparation de matériel didactique afin de permettre à nos tout-petits de découvrir le merveilleux monde de mélodine et de la musique.

Les Coccinotes.ca
École de Musique
(819) 668-3020
coccinotes@gmail.com | lescoccinotes.ca



Nos services à la recherche d'emploi sont gratuits à la population.

Services offerts

- CV efficace
- Préparation à l'entrevue
- Exploration du marché du travail
- Accompagnement dans la recherche d'emploi

Contactez-nous!

MRC de Maskinongé
1 844 870-3660
cremtr@cremauricie.com
www.cremauricie.com
f Suivez-nous sur Facebook!

Avec la participation financière de
Québec

L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS D'ÂÎNÉS
MAURICIE

L'Appui Mauricie
942, rue Ste-Geneviève
Trois-Rivières (Québec) G9A 3X6
Tél. : 819 841-0900

*Vous êtes là pour eux,
nous sommes là pour vous.*

✉ lap-pui.org

INFO-AIDANT : 1 855 852-7784 (8LAPPUI)

S'informer pour mieux aider

Abonnez-vous à **l'Appuilette!**

L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS D'ÂÎNÉS MAURICIE *Vous êtes là pour eux, nous sommes là pour vous.*



Pour bien se préparer dès les premiers jours du printemps!

Conférence avec M. Michel Héту et Cie

« LE DÉMARRAGE DE MON PREMIER JARDIN »

Samedi le 5 avril 2019 à l'Hôtel de Ville

Qu'on se le dise... Amenez un (e) invité (e) !



En pleine saison de la motoneige, le Centre de service MRC-Louiseville de la Sûreté du Québec désire rappeler quelques conseils de sécurité et la réglementation en vigueur pour les adeptes de cette activité.

Conseils de sécurité

- Vous êtes dans l'obligation de céder le droit de passage au croisement de sentier.
- Respectez la signalisation et garder la droite en tout temps.
- Circulez sur les sentiers balisés et évitez les plans d'eau : l'état de la glace à certains endroits peut représenter un risque important pour les personnes qui s'aventurent hors des sentiers.
- Évitez de partir seul en randonnée et toujours avertir un proche de l'itinéraire prévu.
- Abstenez-vous de consommer de l'alcool ou de la drogue.

Vérifiez l'état des sentiers tout au long de la saison via le site Internet de la FCMQ (www.fcmq.qc.ca), leur page *Facebook* ou leur application mobile *iMotoneige*.

Rappel de la réglementation

- La circulation en motoneige est interdite sur les chemins publics sauf en cas d'exception, notamment aux endroits prévus par une signalisation.
- La limite de vitesse maximale en sentier est de 70 km/h et il faut ajuster votre vitesse en fonction des conditions météo et des sentiers.

Les motoneigistes sont soumis aux mêmes lois que les automobilistes en ce qui concerne la capacité de conduite affaiblie par la drogue, l'alcool ou une combinaison des deux.

La sécurité : notre priorité et une responsabilité collective

Il y a plus de 90 000 amateurs de ce sport qui sillonnent le réseau québécois de 33 000 km de

sentiers interconnectés. La pérennité de l'activité passe avant tout par la sécurité des usagers et pour ce faire, chacun est responsable de sa conduite.

La mission de la SQ consiste au maintien de la paix et de l'ordre public, à la préservation de la vie, de la sécurité et des droits fondamentaux des personnes, ainsi qu'à la protection de leurs biens. Avec la collaboration des citoyens en adoptant une bonne conduite et par la dénonciation des comportements déviants, nous travaillons ensemble à avoir des sentiers sécuritaires.

Annie Thibodeau, sergente

Coordonnatrice locale en police communautaire

Centre de service MRC-Louiseville

819 379-7669

www.sq.gouv.qc.ca



MISE EN GARDE – FRAUDE « HAMEÇONNAGE TÉLÉPHONIQUE »

Trois-Rivières, le 7 février 2019 – La Sûreté du Québec désire sensibiliser les établissements commerciaux au sujet des fraudes de type « hameçonnage téléphonique » visant différentes bannières commerciales.

Comment le fraudeur procède-t-il?

- Le suspect communique avec un employé d'une succursale;
- Se fait passer pour un responsable du bureau-chef de la bannière commerciale;
- L'informe de la présence de stratagème frauduleux en cours ou de difficultés techniques éprouvées par des clients en lien avec des cartes prépayées (I-Tunes et Google play);

Exige que l'employé lui divulgue les codes d'activation à l'endos de cartes prépayées aux fins de vérification.

La Sûreté du Québec réitère l'importance pour les employés de faire preuve de prudence et de vigilance vis-à-vis ce type de fraude visant à leur soutirer les codes d'activation de cartes prépayées, en vue de la prévenir.

En cas de réception d'un appel d'une personne présumée du bureau-chef :

- Ne supposez jamais que le numéro de téléphone qui apparaît sur l'afficheur est exact. Les fraudeurs ont recours à des techniques permettant de « falsifier les données de l'appelant » pour tromper leurs victimes;

Composez le numéro de téléphone officiel du bureau-chef afin de vérifier la validité de la demande qui vous est adressée.

Dans toutes vos communications (téléphoniques, courriels, textos), validez toujours au préalable l'identité de votre interlocuteur.

Que faire si vous êtes victime d'une telle fraude?

- Signalez l'incident auprès du **service de police** qui dessert votre municipalité :
- ✦ **Service de police local**
- ✦ **Sûreté du Québec** 310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Communiquez aussi avec le Centre antifraude du Canada pour signaler la fraude :

1-888-495-8501

Service des communications

Sûreté du Québec

District Ouest - Région Mauricie-Lanaudière 819 379-7195

www.sq.gouv.qc.ca

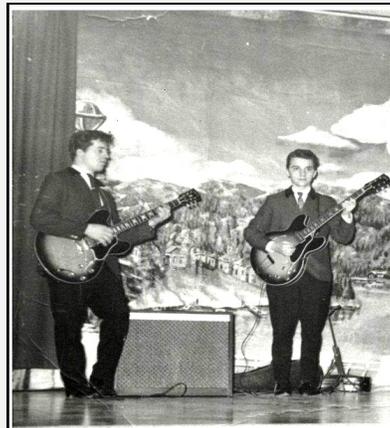


La Société aleximontoise d'histoire et de généalogie

« MÉMOIRES DE MUSICIENS »

Musiciens, talents de chez-nous: Jean-Louis Houle et Denis Clément

Il nous fait plaisir de vous convoquer à cette soirée « **Mémoires de Musiciens** » qui se tiendra **samedi le 4 mai prochain à la salle communautaire de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts**. Il nous fera plaisir de vous recevoir à cette soirée, mettant en vedette **M. Jean-Louis Houle**, musicien, auteur compositeur et interprète. Jean-Louis, saura nous faire plaisir en interprétant **en première partie** ses compositions, déjà enregistrées sur CD et que les aleximontois aiment toujours entendre. Jean-Louis, chante le vécu de Saint-Alexis et nous remémore de précieux souvenirs. Jean-Louis sera accompagné de son compère et un ami de toujours **M. Denis Clément**, artiste aux multiples talents musicaux. Ce dernier, interprétera certaines pièces au violon, avec lequel il sait si bien nous démontrer sa grande virtuosité!



La 2è partie, sera de la musique country, nous rappelant l'époque du St-Alek Lodge où Jean-Louis et Denis ainsi que le groupe de musiciens ont su nous charmer durant plusieurs années. Que de souvenirs pour ceux qui fréquentaient le St-Alek! De beaux moments à se rappeler! Ce sera à la fois, notre façon de leur manifester notre reconnaissance pour leur talent et générosité. eux qui, après de nombreuses années, ont toujours de nombreux fans à travers la province. Nous serons détenteurs d'un permis de la SAQ lors de cette soirée. **Donc, dès le début du mois d'avril, des billets seront en vente auprès des membres de la Société aleximontoise d'histoire et de généalogie.** Un beau rendez-vous à ne pas manquer. Bienvenue à tous!

Réflexion à la conservation des Archives en région

« Quand tu te fermes à la mémoire, quand tu abandonnes les centre d'archives et les savoirs des gens qui les animent, c'est le prélude à la fermeture d'un attachement à la région » dit M. Gilles Desjardins, scénariste des « Pays d'en haut » en visite chez les colons à Saint-Jovite.

- * *C'est dans cet esprit que nous voulons assurer le maintien et la protection des archives dans notre milieu; en assurer l'accessibilité au public et leur pérennité.*
- * *« Si l'on n'agit pas maintenant, c'est la mémoire collective du Québec qui risque de s'éteindre et de tomber dans l'oubli »*
- * *Ensemble, assurons le futur de notre passé, en appuyant le maintien et la protection de nos archives dans notre milieu.*

La Société aleximontoise d'histoire et de généalogie est heureuse d'assurer la protection et la mise en valeur de notre patrimoine ainsi que l'intérêt et l'importance de le faire connaître. C'est à la fois, le désir de conserver l'âme d'une municipalité et d'accroître l'appartenance à notre milieu et aux gens qui l'habitent, qui nous animent!



PRÉSENTATION EN PRIMEUR
DU FILM

RALPH BRISE L'INTERNET

VENDREDI 22 FÉVRIER

19H00

SALLE COMMUNAUTAIRE
SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

Le mauvais garçon des jeux vidéos, Ralph et sa compagne mésadaptée Vanellope von Schweetz devront tout risquer en voyageant dans le vaste monde de la toile à la recherche d'une pièce de rechange pour le jeu vidéo de Vanellope, Sugar Rush. Dépassés par la situation, ils se fieront aux habitants de l'Internet (les netizens) afin de les aider à naviguer à travers le monde.

Vente de popcorn & breuvages sur place



Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts



101 Hôtel-de-Ville
Saint-Alexis-des-Monts, Qc,
J0K 1V0
Téléphone : 819 - 265-2046
Télécioue : 819 - 265-2481

Courriel : info@saint-alexis-des-monts.ca
Site web : www.saint-alexis-des-monts.ca

Nos heures d'ouverture
Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h00 et
13h00 - 16h30
Vendredi : 9h00 - 12h00 et 13h00 - 16h00

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE
Michel Bourassa

CONSEILLERS (ÈRES)

Monsieur Yves Robert
Madame Lorraine L. Lambert
Monsieur Pierre Picotte
Monsieur Jean-Pierre Frappier
Monsieur Alexis Charbonneau
Madame Mélanie Lacoursière